

Lesneven, le 25 février 2019

Chers parents,

Des retards répétés sont constatés en maternelle. La ponctualité et l'assiduité des enfants sont de la responsabilité des parents. Elles contribuent au bon déroulement des apprentissages et de la vie collective. **Les habitudes sont à prendre dès la maternelle. Chacun doit respecter les horaires** pour le bon déroulement de la journée.

Il est également demandé de **ne pas stationner dans les couloirs ou dans l'enceinte de l'école** après la dépose des enfants. Il arrive fréquemment que les classes de primaires soient gênées dans le hall de maternelle avec des regroupements de parents.

Comme indiqué sur la **porte qui donne sur le parking**, elle doit rester fermée, **il est interdit de la bloquer pour la laisser ouverte.**

Merci de votre compréhension.

Frédérique PARGNY
La directrice